



---

# Assemblée Générale Ordinaire 2021

## Samedi 12 juin à 10h00

### Maison des Familles de la Mosaïque»

---



Notre site : [www.plaisirvestiaire.fr](http://www.plaisirvestiaire.fr)

Contact : [plaisirvestiaire@sfr.fr](mailto:plaisirvestiaire@sfr.fr)

Association loi de 1901

Bureau administratif : 8 Allée St Just – 78370 PLAISIR - Tel : 01.30.55.09.87

Siège Social : Mairie de Plaisir – 2 rue de la République – 78373 PLAISIR

# SOMMAIRE

---

## RAPPORT D'ACTIVITE

- **Préambule : Contexte de l'année 2020** ..... Page 3.
- **Vestiaire social** ..... Page 4.
  - Proposer des vêtements gratuits ou à petit prix.
  - Nos bénéficiaires, notre « Boutique » au Valibout, et notre antenne Camille Claudel
- **Mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire.** .....Page 5.
- **Action d'accompagnement aux personnes** .....
  - Stages école
  - Accueil de personnes suivies en milieu protégé
- **Action pour l'Insertion professionnelle** et la formation..... Page 6.
  - Evolution des emplois salariés, financement et formation.
- **Action pour le Lien social et culturel** ..... Page 7.
  - Ateliers thématiques
  - (*Les lotos 2/an= annulés*)
  - (*Salon artisanal « Aux plaisirs créatifs » = annulé*)
  - (*La Kermesse du Valibout = annulée*)
  - La fête des associations
- **Des Partenariats associatifs et « Ville » pour un mieux vivre ensemble** ..... Page 8.
  - Coordination associations sociales
  - Partenariat avec le CCAS et le TAD Plaisir
  - Membre du conseil de quartier
- **Nos autres partenaires associatifs** ..... Page 8.
- **Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable** ..... Page 9.
  - Donateurs, tri, Le relais
- **Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent** ..... Page 10.
- **Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent** ..... Page 11.
- **Notre structure et notre fonctionnement** ..... Page 12.
  - Nos instances
  - Nos adhérents
  - Nos actions de communication
- **Indicateurs d'activités chiffrés** ..... Page 13.

## RAPPORT FINANCIER

- Synthèse, compte de résultat et bilan 2020..... Page 14 à 16.
- Budget 2021 ..... Page 17,18.

## ANNEXES

- **L'équipe de Plaisir Vestiaire** .....Page 19.
- **Bilan du bénévolat (Heures ETP) & Tarif du vestiaire social** ..... Page 20.

## Préambule : Contexte de l'année 2020

---

Alors que notre association devait fêter son 20ème anniversaire, l'année 2020 aura été principalement marquée par la pandémie liée au COVID-19, bouleversant notre quotidien personnel et de fait l'action sociale et solidaire qui est la nôtre depuis toutes ces années passées.

En mode confinement une première fois de mars à juin, puis une seconde fois en novembre, notre fonctionnement s'est rapidement installé en mode « organisation réduite », avec un éloignement durable de tous nos bénévoles seniors face aux risques directs ou à l'inquiétude liés à ce virus.

Au bilan, exceptés les quelques besoins d'urgence qui ont été assurés, l'association aura été en veille 4 mois et demi au Valibout et 6 mois à Camille Claudel.

Cette situation aura eu pour conséquences :

- Un nombre de familles bénéficiaires en diminution
- Des recettes de ventes solidaires en forte baisse
- Un nombre d'adhésions et de dons financiers en baisse
- Une annulation de nos événements traditionnels
  - Nos deux lotos
  - Notre Salon artisanal
  - Notre participation à la Kermesse du Valibout
- L'arrêt de nos ateliers « Couture »
- La mise en Activité partielle de nos salariés
- La mise en place d'un protocole de fonctionnement sanitaire pour reprendre nos activités.

Malgré tout, la session « Image de soi » début mars a pu se dérouler, nous étions présents à la Fête des Associations, et l'atelier de la « Coccinelle créative » a continué d'accueillir des enfants entre deux confinements.

Plus d'un an après le début de cette pandémie, cette crise met à jour des séquelles qui risquent d'être durables que ce soit dans les liens qui existaient avec nos bénévoles mais aussi dans leur disponibilité.

Ce tissu sera long à reconstruire, pour certains le lien sera définitivement perdu, et nous sommes face à un difficile renouvellement du bénévolat.

Ceci nous amène au constat, que notre activité sociale et solidaire a pu être maintenue grâce aux salariés et quelques bénévoles, un socle indispensable pour maintenir le service de Boutique mais malgré tout insuffisant pour mener des projets complémentaires et les événements extérieurs.

Le dossier joint reste fidèle à sa structure de présentation habituelle, qui permet de rappeler l'étendue de nos activités en temps normal.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et restons à l'écoute de vos questions.

**Bernard ANSART**

**Président de Plaisir Vestiaire**

**Permettre aux personnes et familles dans la précarité de s'habiller dignement est la mission que s'est fixée notre association. Notre action s'adresse aux hommes, aux femmes et aux enfants sans condition de revenu, en priorité aux situations d'urgence sur notre bassin de vie (Plaisir, SQY et plus largement le cas échéant). Offrir les meilleures conditions d'accueil sur nos deux sites est une préoccupation permanente de toute l'équipe.**

*L'activité de nos deux boutiques en 2020 atteste de l'intérêt de notre action:*

○ Fréquentation :

- 212 Familles (379 familles en 2019) soit - 44 %
- 1163 Visites (2351 visites en 2019) soit - 51%

○ Recettes des ventes aux bénéficiaires :

- En baisse de -39 % (- 6 694 €) par rapport à 2019.

○ Les Bons gratuits :

Ils sont attribués sur prescription des travailleurs sociaux du CCAS, du SAS, ou des Associations sociales partenaires.

**Bien qu'en théorie ils soient plafonnés à 15,00 € / an / personne de la famille, il n'est pas rare que ce plafond soit dépassé en cas de besoin avéré.** Des lots à destination de pays d'Afrique sont régulièrement et gracieusement préparés.

- La valorisation des bons gratuits (2136€) est quasi stable vs 2019.

*Nos horaires d'ouverture au public sont adaptés aux habitudes de nos bénéficiaires,*

- **Valibout :** tous les jours sauf le mercredi de 8h30/9h00 à 17h00
- **Camille Claudel :** Tous les après-midis de 14h00 à 17h00.

*Nos tarifs sont inchangés depuis 2010, et certains ont même été minorés.*

Pour mémoire une cotisation de 2€/famille/an est demandée aux familles qui fréquentent les « boutiques ».

*Notre local au Valibout :*

C'est notre « Boutique » principale et notre bureau administratif.

L'exiguïté de ce local, constat répété d'année en année, demeure un problème majeur, malgré :

- Tous les aménagements réalisés
- tous les efforts de l'équipe pour la mise en rayonnage de la boutique

Un problème qui s'est accentué depuis le Covid du fait que le tri et le déstockage se déroulent dorénavant à j+3 par mesure de précaution. Une contrainte supplémentaire pour gérer le stockage !

*Notre antenne à la Maison des Familles Camille Claudel*

Ouverte depuis fin 2016, afin d'être au plus près des habitants de l'Aqueduc.

- La salle mise à notre disposition de façon permanente tous les jours de la semaine, est claire et de bonne superficie. On y retrouve notamment tous les accessoires de puériculture assez encombrants (Poussettes, lits pliants, siège auto etc...)

**Avant le Covid nous organisions également dans cette salle nos ateliers thématiques et nos réunions internes. Depuis le Covid, pour respecter les mesures sanitaires barrières et de distanciation ceux-ci se tiennent dans la salle adjacente en fonction de sa disponibilité.**

## Mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire.

---

L'habillement hors besoins d'urgence n'étant pas considéré comme besoin essentiel, l'association a fermé ses portes pendant les périodes de confinement nationales, et le personnel salarié a été placé en activité partielle (chômage technique), soit au total pendant 3.5 mois. Au bilan les salariés n'ont eu aucun impact sur leur salaire.

A la fin du premier confinement un accord de reprise a été discuté et partagé en visio avec les salariés, notamment pour la mise en place d'un protocole sanitaire de fonctionnement.

- Protection individuelle : des masques ont été fournis à chaque salarié, des gants de protection, du gel hydro-alcoolique, des protections type hygiaphone ont été mis en place pour les postes fixes.
- Protocole d'accueil des bénéficiaires avec encadrement du nombre en simultané.
- Protocole de collecte des dons de vêtements, uniquement les vendredis sur RV.
- Protocole de stockage/déstockage et de tri à J+3

## Action vers les jeunes et les personnes en reconversion, mais aussi vers les personnes plus fragiles en recherche de contacts avec la vie active

---

### **Stagiaires « Ecoles » :**

*Nous sommes très souvent sollicités par des « Lycéens/Etudiants » voire des adultes en reconversion en quête de stage, le plus souvent parce qu'ils n'ont pas trouvé de place en entreprise. Nous faisons tout notre possible pour accueillir ces personnes souvent très démunies face à cette difficulté, problématique pour leur cursus. En les accueillant nous les accompagnons dans leur projet et leur présence est aussi un enrichissement pour toute l'équipe de l'association.*

Nous accueillons régulièrement des élèves du Lycée Jean Moulin du Chesnay ou de celui de Trappes Henri Matisse qui prépare le « Bac Pro services de proximité et vie locale ». Les jeunes que nous avons accueillis habitent le plus souvent Plaisir, très souvent le Valibout, mais aussi d'autres villes proches.

⇒ Ils ont pu trouver dans notre association un stage pratique dans un milieu qui correspond au diplôme qu'ils préparent.

### Nombre de stagiaires accueillis en 2020 :

- 2 stagiaires « Bac Pro » (1 mois et 2 semaines)

### **Accueil de personnes suivies en milieu protégé :**

- 2 jours par semaine depuis deux ans, une jeune habitante du Valibout qui est suivie à La Pommeraie (Service de l'hôpital de Plaisir) participe au tri et au rangement. Très intégrée à l'équipe, cette activité lui a permis de développer une confiance en soi et une ouverture vers l'extérieur.

## Action pour l'Insertion professionnelle et la formation

---

- *L'activité de l'association propose un service 5 jours sur 7, sur deux antennes. Le bénévolat seul, ne permet pas de garantir de tels horaires d'ouverture et de présence ; d'autant que les années passant le renouvellement des bénévoles se fait insuffisamment. Une situation qui s'est aggravée avec le Covid19.*
- *La vente de vêtements à petits prix et les recettes qu'elle produit est l'enjeu d'une économie circulaire sociale et solidaire, mise au profit de l'insertion professionnelle.*
- *Avec le soutien complémentaire apporté par la Ville de Plaisir, le CD78 et la Région nous sommes moteurs pour la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi.*
- *Ce personnel est recruté avec l'accompagnement de Pôle Emploi, de CapEmploi mais aussi de la Mission locale. Des embauches en contrat Parcours Emploi Compétence, avec l'objectif pour l'employeur d'assurer des formations qui leur permettront de renforcer leur compétence pour pérenniser une activité professionnelle.*

A fin décembre 2020 l'association emploie 4 salariés en CCD PEC.

1. Une salariée en 4/5<sup>ème</sup> de temps  
Affectée au Valibout pour l'accueil et la vente
2. Une salariée en 4/5<sup>ème</sup> de temps  
Affectée au Valibout et à Claudel pour l'accueil et la vente sur les deux antennes et une fonction administrative
3. Une salariée en 3/5<sup>ème</sup> de temps  
Affectée à Claudel pour l'accueil/ventes et des tâches administratives
4. Un 4<sup>ème</sup> salarié en 3/5<sup>ème</sup> de temps  
Affecté aux deux antennes, comme magasinier

***Au total l'équivalent de 2,8 ETP. rémunérés au SMIC***

<b><i>Cette structure de personnel, effectif et temps de travail, répond aux besoins liés à nos activités</i></b>
---

### ***Formation des salariées***

Nous sommes attentifs aux besoins de formations des salariées et à ce titre nous cotisons à l'Opco « UNIFORMATION » qui nous est dédié depuis la réforme sur la formation professionnelle.

***Malheureusement la crise du COVID19 n'a pas permis de programmer plusieurs formations attendues. Ceci a été rattrapé début 2021.***

***Sylvie Leroi embauchée en février 2020 a participé à la session de mars sur l'Image de soi.***

## Action pour le Lien social et culturel

---

- *Si le Vestiaire social est l'objectif premier de l'association, notre action va bien au-delà en s'appuyant sur la force et le dynamisme d'une équipe de bénévoles et de salariées très investie, où chacun au moment opportun se mobilise en apportant sa compétence et son enthousiasme.*
- *Un engagement qui se retrouve habituellement dans notre programmation d'activités internes et d'évènements extérieurs qui sont autant de moments de rencontre, de partage avec les Plaisirois, moments également pour mieux faire connaître notre action sociale et élargir notre réseau.*

### **Activités externes :**

- Nos lotos (2 fois/an) et Notre Salon artisanal « Aux plaisirs créatifs » ont été annulés.
- La Fête des associations
  - Un rendez-vous incontournable, un rendez-vous pour présenter notre action, rencontrer nos adhérents et de possibles nouveaux bénévoles.

Dans un format COVID19 proposé par la Ville, sur une seule demi-journée, nous avons tenu à être présents avec notre stand.

### **Activités internes :**

***Nous nous étions fixés comme objectifs 2020 la poursuite de nos ateliers thématiques : Couture avec ouverture d'un cours débutant, Session « Image de soi » et atelier enfants « Coccinelle Créative ».***

- Les ateliers « Couture »:
  - Les deux ateliers, le premier animé par Nicole Punjot, le second animé par Annick Morin se sont arrêtés mi-mars 2020.
    - Ils n'ont pas repris de toute l'année
    - Nicole Punjot a souhaité mettre un terme à son activité.
- L'atelier « Image de soi »
  - Seule la session de mars s'est tenue, celle de l'automne a été annulée suite au confinement de novembre et reportée en mars 2021.
  - On peut noter également une difficulté à réunir des inscriptions, alors que ce programme est plutôt bien perçu par les prescripteurs. Le devenir de cet atelier est en question.
- L'atelier pour enfants « La coccinelle créative » s'est poursuivi au gré des périodes non confinées et nous remercions vivement Vanessa Roche et les bénévoles (Pascale Jolivet, Patricia Berland) qui l'accompagnent dans cette activité très appréciée par les jeunes participants et leurs parents.
  - Bien entendu ces ateliers se déroulent dans le plus strict respect des mesures sanitaires et les groupes sont limités à 8 enfants.

## Des Partenariats associatifs et « Ville » pour un mieux vivre ensemble

---

- *Au fil des années un réseau d'associations sociales s'est tissé sur la ville. Des associations sociales avec lesquelles nous entretenons des relations de proximité sur toute la ville vers des bénéficiaires qui sont souvent communs.*

*La coordination sociale initiée depuis 2012 se réunit deux fois par an entre Secours catholique, ATD Quart monde, Restos du cœur, CADI, Plaisir Solidarité et Plaisir Vestiaire.*

*→ Se parler, échanger sur nos problématiques et sur le contexte social que nous observons, identifier les bonnes pratiques et les bonnes idées.*

- *Plaisir Vestiaire est partenaire du CCAS et membre du RAPP (Réseau d'action et de prévention de Plaisir)*
- *Du fait de notre implantation au sein du Valibout, et de notre action vers les habitants du quartier, nous sommes membres du Conseil de Quartier (Le CQV).*
  - Nous siégeons au Conseil d'administration ; Patrick Gautier est notre représentant permanent avec les autres associations du quartier.
    - Moment de partage des programmes de chaque association, mais aussi des problématiques du quartier comme la réhabilitation engagée depuis plusieurs années.
    - Moment d'organisation des événements en partenariat comme la traditionnelle kermesse : Bien que tournée vers les jeunes, à cette occasion nous organisons une braderie qui est très appréciée des mamans.
    - Moment également d'accompagnement de l'équipe dirigeante face à des problématiques internes.
      - Le prêt de 3500€ à titre gracieux et sans intérêt concédé fin 2019 par Plaisir Vestiaire a été remboursé comme prévu dès mars 2020.

## Nos autres partenaires associatifs

---

- **Plaisir Solidarité :**

Nous travaillons en partenariat avec cette Association du Quartier du Valibout qui nous envoie des personnes pouvant bénéficier d'attributions gratuites de vêtements. De notre côté nous leur adressons les personnes ayant des difficultés face à des démarches administratives à effectuer.

- **CADI :**

La boutique alimentaire, située à Camille Claudel, est voisine de notre antenne. Cette proximité nous a conduits à participer à des événements partenariaux dans la Maison des familles Camille Claudel. Nous accueillons des bénéficiaires communs.

- **Le Secours Catholique :**

Le Secours Catholique assure une aide d'urgence pour leurs bénéficiaires et cède à Plaisir Vestiaire les dons de vêtements collectés en surplus. Cette association fait le lien avec le Centre de rétention administrative (CRA) de Plaisir et fait appel à nous pour assurer des besoins vestimentaires très spécifiques.

- **Les Restos du Cœur :**

Ils nous cèdent les vêtements qu'on leur apporte, car ils n'ont ni la place, ni les moyens de les gérer.

Ils sont prescripteurs de bons gratuits de vêtements et nous adressent régulièrement les familles concernées. Ils nous dépannent pour des transports encombrants.



## Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable

---

Sans les dons de vêtements qui nous sont faits par des particuliers ou des partenaires commerciaux, Plaisir Vestiaire ne pourrait pas assurer sa mission principale de vestiaire social.

*Un vestiaire social dont la vocation est de permettre aux familles dans la précarité de s'habiller dignement à moindre coût.*

Les donateurs sont nombreux, et durant les périodes de confinement beaucoup en ont profité pour faire du tri dans leurs armoires.

**Le travail de tri est conséquent, et c'est une tâche ingrate. Il est réalisé uniquement au Valibout par les salariées et par les bénévoles.**

*Les dons sont généralement de bonne qualité, propices à une « deuxième vie », mais quelquefois nous avons des mauvaises surprises avec des affaires impropres à une mise en rayons. (Vêtements usés, troués, voire moisis probablement après un stockage prolongé), un fait d'autant plus délicat pour les personnes qui trient en cette période de crise sanitaire.*

Tous les vêtements classés impropres à une seconde vie sont stockés sur le balcon dans des sacs, puis enlevés au moins 1 fois par semaine par « Le Relais ». (Un rebus qui peut représenter de 3 à 4 m3 par semaine).

Quantités cédés pour recyclage par « Le Relais »

2016	2017	2018	2019	2020
10.2 Tonnes	9.2 Tonnes	7.7 Tonnes	9.3 Tonnes	6.3 Tonnes (sur 8mois)

### **Accueil des donateurs de vêtements:**

**Horaires :** Exclusivement au Valibout, depuis le Covid l'accueil ne se fait que les vendredis et impérativement sur RV. (9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

### **Types de dons :**

Pour rester sur nos fondamentaux, et tenant compte de l'espace restreint dont nous disposons pour notre activité, nous sommes obligés de nous recentrer sur les sujets suivants :

- les vêtements, tant pour les hommes que pour les femmes et enfants, ainsi que le linge de maison.
- Tout le matériel de puériculture comme : landaus, poussettes, lits de bébé, jouets premier âge.
- Il nous reste que peu de place pour stocker de la vaisselle, du petit électroménager, que nous acceptons ou non suivant l'encombrement du moment.

Par contre, lorsque des articles de mobilier ou de gros électroménager nous sont proposés, nous en informons les familles par affichage au « Vestiaire », mais hélas nous ne pouvons ni les transporter, ni les entreposer.

## Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent

---

*L'association par ses activités déploie une énergie importante pour améliorer son autofinancement, avec une action permanente pour limiter au strict minimum les frais de fonctionnement.*

*Notre action se veut au service de tous sans aucune distinction dans une démarche partenariale avec les institutions qui la soutiennent.*

*Sans ces soutiens institutionnels notre action solidaire et sociale serait fragilisée, voire remise en cause.*

- **Ville de Plaisir :**

Nous sommes en partenariat avec le CCAS qui nous adresse des familles avec des prescriptions de « bons gratuits » quand la situation l'exige.

Comme chaque année, la Mairie de Plaisir a contribué à notre fonctionnement :

- Par le versement régulier d'une subvention de fonctionnement (7600€ en 2020)
- Par la prise en charge du loyer et des charges du logement que nous occupons au Valibout.
- Par la mise à disposition gracieuse d'une salle polyvalente à Camille Claudel.

Nous remercions la municipalité pour son soutien depuis la création de « Plaisir Vestiaire ».

- **Conseil Départemental des Yvelines :**

Notre partenariat avec le département se fait essentiellement par le biais du « SAS » :

- En relation avec les assistantes sociales qui nous sollicitent régulièrement pour des aides à des personnes en difficulté ;
- Auparavant en participant au dispositif « Permis de Conduire », mais aucun dossier ne nous a été soumis en 2020.

A noter qu'en plus des personnes qui nous sont adressées par les assistantes sociales du « SAS » avec des prescriptions de « bons gratuits », nous en recevons des travailleurs sociaux du CCAS, des bénévoles des Restos du Cœur, de Plaisir Solidarité, de la Réussite Educative, ..., qui nous sollicitent pour l'attribution de vêtements.

Le Conseil Départemental a maintenu en 2020 une subvention annuelle de fonctionnement de 2000€.

Un accompagnement par Appel à Projet de 1300€ nous a été alloué pour les ateliers Image de soi que nous organisons. Un bilan financier est précisé dans le rapport financier.

- **Conseil Régional d'Ile de France et Etat :**

En relation avec Pôle-Emploi et Capemploi, notre association a pu bénéficier de recrutement de salariées en Contrat PEC, CDD soutenus pour 20h ou 26h hebdomadaires suivant les cas. Le soutien dans ce cadre est de 15 577.74€

- **La mission locale de Plaisir**

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi ou d'orientation nous nous efforçons d'offrir des possibilités d'accueil que ce soit sous forme de stages ou de contrat de travail en CDD. Des moments de découverte du milieu associatif et des réalités du quotidien en structure organisée au service des bénéficiaires.

## Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent

---

Au fil de ces dernières années, force est de constater que les petites structures comme la nôtre peinent à mobiliser les grandes enseignes, même celles de notre bassin de vie.

Avoir le soutien de grandes enseignes commerciales est une forme de reconnaissance de l'action que nous menons mais aussi un levier pour mieux faire connaître notre engagement. Notre attente de nouveaux liens est évidente, chacun dans son environnement personnel ou professionnel peut y contribuer.

➔ Ces partenariats ne sont jamais définitifs, ils sont même très fragiles, et très liés aux politiques internes des entreprises dans le domaine !

- 😊 **IKEA Plaisir:**

Depuis 2012, le Service Développement Durable du Siège Social d'IKEA avait soutenu notre action en organisant régulièrement des collectes auprès du personnel :

- Collectes de vêtements
- Collectes de jouets et d'articles de puériculture

Un partenariat qui s'était également concrétisé par des **dons de mobiliers neufs et d'occasion à plusieurs reprises.**

Des réorganisations internes ont mis ce partenariat au ralenti. Nous espérons une reprise de ce lien dans l'avenir.

- 😊 **Hôtel Le Louis de Versailles**

*C'est grâce à une Plaisiroise, employée de cet établissement, que s'est noué le contact avec à la clé une proposition de partenariat :*

*Fédérer le personnel de cet Hôtel de luxe autour d'une action de solidarité vers une petite structure sociale et solidaire.*

- *Des collectes de vêtements sont organisées au sein du personnel et remises lors d'une rencontre à laquelle est conviée toute l'équipe à Versailles.*
- *Des lots pour nos lotos sous forme de vouchers (Nuit pour 2 personnes + accès au Château de Versailles, Dîner pour 2 personnes, Brunch pour 2 personnes) complètent ce soutien spontanément apporté.*

- 😊 **Le Liberty**

*Cette enseigne nous donne depuis de nombreuses années pour chaque loto 2 pass d'accès pour une journée dans leur club sportif.*

- **Auchan**

*Cette grande enseigne sur Plaisir nous donne 2 cartes cadeaux de 20€ pour nos lotos depuis 2017.*

## Notre structure et notre fonctionnement

---

**L'Assemblée Générale 2020** qui s'est finalement tenue le 18 septembre 2020 avait réuni 25 personnes et recueilli 18 pouvoirs.

Les nouveaux représentants du CCAS (Direction et Elue) ainsi que ceux du TAD78 étaient présents.

**A l'issue du renouvellement du Conseil d'administration**, 11 personnes ont été reconduites ou élues comme membre du nouveau CA.

**A l'issue de sa première réunion le CA a élu le nouveau bureau** et le président sortant Bernard ANSART a été reconduit.

- ⇒ Au total du fait du Covid et des périodes de confinement le CA s'est réuni seulement 2 fois en 2020. Une information régulière a été assurée par le Président sous forme de courrier électronique.

### **Nos adhérents (à jour de leur cotisation):**

- Au nombre de 47 (vs 74 en 2019), la situation témoigne d'une baisse de 30% des adhésions qui se traduit par une baisse des dons financiers de 490€ (soit -21%).

### **Nos actions de communication**

**Nos outils numériques « Site internet » et page « Facebook » sont très utiles pour notre communication :**

- Notre site [www.plaisirvestiaire.fr](http://www.plaisirvestiaire.fr) a été « re-designé »
  - Il informe les visiteurs :
    - du fonctionnement de l'association.
    - De notre actualité événementielle
  - Il est régulièrement consulté et permet à nos actuels partenaires (particuliers associations ou entreprises) d'être informés sur l'association.
- Notre page Facebook
  - C'est un complément indispensable qui offre une réactivité appréciable pour notre actualité, et particulièrement utile pour mobiliser notre réseau à l'occasion de nos événements (Lotos, Salon, Braderie....)
- L'envoi dématérialisé des reçus fiscaux vers nos donateurs est un progrès et une économie appréciables.
- **La Signalétique :**  
Accès à nos locaux : Le déficit de signalétique à l'extérieur de nos locaux (Valibout et Claudel) est régulièrement critiqué par les personnes qui nous cherchent pour la première fois, notamment les donateurs de vêtements qui ne sont pas toujours Plaisirois.

*Si des progrès importants ont été réalisés depuis plusieurs années, en termes de communication, nous pouvons et devons progresser dans l'information destinée aux prescripteurs et aux bénéficiaires.*

## Indicateurs d'activités chiffrés

		Indicateurs d'activité					
		2017	2018	2019	2020	Evolution	Commentaire
<b>Fréquentation Boutique</b>							
Nombre de familles		197	225	379	212	-167	EFFET COVID19
Adultes (+18ans)		485*	375	740	353	-387	3,5 mois confinement
Enfants		325	383	767	348	-419	Antenne Claudel fermée 6 mois.
Nombre de visites		1136	1536	2351	1163	-1188	
Recettes		9873€	12 452€	17 262€	10 568€	-6 694€	
Bons gratuits (Valorisation)		1 882€	2 584€	2 257€	2 136€	-121€	Maintien accueil URGENCES
<b>Adhérents</b>							
Nombre		81	80	74	47	-27	Effet annulation activités extérieures, report AG, distanciation.
<b>Accompagnement Jeunes, personnes en reconversion et personnes en suivi médical</b>							
						Durée	Prescripteur
Stagiaires Ecole		4	2	2	2		Lycée
Stagiaires reconversion			1	1			
Stagiaire (milieu protégé)			2	1	1	2j/sem	Hôpital (Pommeraiie)
Stagiaires Permis de conduire		1	1	4	0		CD78
Service civique		2	1	0	0		Mission locale
Autiste Maison d'Ulysse				3 à4	0		Via HGMS

## Rapport financier

---

### Nos produits en 2020:

➤ **Activité du vestiaire social : 10 568.70 € (- 39%)**

L'année 2020 s'est caractérisée par une activité interrompue à plusieurs reprises du fait des deux périodes de confinement, avec une baisse sur tous les indicateurs :

- Nombre de visites
- Nombre de familles bénéficiaires
- Recettes des ventes

A l'exception des bons gratuits quasi stables

Sur les périodes d'ouverture l'offre solidaire (petits prix) reste très appréciée par nos bénéficiaires.

➤ **Activités extérieures :**

**Aucune recette du fait de l'annulation de nos deux Lotos, de notre Salon artisanal et de la Kermesse du Valibout**

Au-delà de l'aspect financier, c'est tout le lien avec nos bénéficiaires qui a été réduit à néant.

➤ **Adhésions et dons financiers : 1835€ (-21%)**

Un nombre d'adhésions et des dons en baisse,

➤ **Subventions**

➤ **Ville de Plaisir** : subvention de fonctionnement (7600€) et prise en charge du loyer+des charges de notre local (5461.71€) soit au total : 12461,71€

➤ **Conseil Départemental CD78** :

- 3000€ pour le fonctionnement, inchangé depuis plusieurs années.
- 1300€ pour l'appel à projet concernant l'atelier thématique « Image de soi »

➤ **Conseil Régional** : 15 577.74 € correspondant au soutien lié aux contrats CUI/CAE dont bénéficient nos 4 salariés.

➤ **Etat/ Activité partielle pour cause de Covid19** : 8800.88€

### Nos charges principales en 2020 :

➤ **Les charges de personnel**

C'est le poste qui représente la part la plus importante de nos dépenses (90%), soit 39 929.59€.

➤ **La session « Images de soi » de mars** : 800€ de rémunération de la Coach

➤ Au bilan sur 2019 et 2020 le CD78 nous a alloué 2300€ qui ont été fléchés pour l'organisation effective de 4 sessions pour un coût de 2400€ hors frais de fonctionnement ( la 4<sup>ème</sup> différée de nov 2020 à mars 2021 suite au confinement).

➤ A l'occasion de ces 4 sessions qui ont réuni 35 participants, Plaisir Vestiaire a offert pour 15€ de vêtements (tarif solidaire) à chacun, soit un équivalent de 525 €

➤ **Les frais de fonctionnement**

Hors personnel et local subventionné par la ville, nos frais de fonctionnement s'élèvent à 6.96% de notre budget, soit 3 667€ stables..

➔ Un bilan témoignant d'une gestion pointue de nos deniers.

Dans une année 2020 très perturbée, le compte d'exploitation se solde par un excédent de 8291.33€, ce qui peut surprendre. Cela s'explique et doit être relativisé des montants suivants:

- De 3 500.00 € du remboursement du prêt au CQV
- De 8 808.88 € d'indemnité d'activité partielle versées par l'état.

## Compte de résultat et bilan 2020

### PLAISIR VESTIAIRE COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

CHARGES		PRODUITS		CREDIT	
	2019	2020		2019	2020
<b>ACHATS:</b>			<b>PRODUITS:</b>		
Achats Matériel Equipement		1 035,19 €	Participation des Bénéficiaires	17 262,20 €	10 568,70 €
Electricité	188,23 €	213,62 €	Vente Objets Maison	85,00 €	44,00 €
Matériel	291,30 €		Cotisations (Vestiaire+Coccinelle)	523,00 €	289,00 €
Petit Matériel	220,52 €	452,82 €	Adhésions	2 325,00 €	1 835,00 €
Produit d'entretien	86,79 €	56,17 €	Recettes Activités Extérieures	3 343,50 €	0,00 €
Fournitures Entretien & Petit Equipement	1,45 €	52,60 €	Subvention CCAS (Fonctionnement)	7 600,00 €	7 600,00 €
Fournitures Administratifs	157,35 €	262,02 €	Subvention SQY	1 000,00 €	0,00 €
Autres Matières et Fournitures pour activités extérieures	647,58 €		Subvention Fonctionnement CD78	2 000,00 €	3 000,00 €
Alimentation Usage Interne	96,64 €	12,70 €	Subvention AAP Image de soi	1 000,00 €	1 300,00 €
<b>SERVICES EXTERIEURS:</b>					
Assurances	214,32 €	218,33 €	Dons Reçus	450,00 €	0,00 €
Entretiens et réparations	35,88 €		Subvention Conseil Régional ASP	15 603,51 €	15 577,74 €
Documentation Générale			Subvention Etat ASP		
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS:</b>			Indemnisation Activité Partielle		8 800,88 €
Coach Image de soi	1 600,00 €	835,88 €	Subvention AGEFIPH PTI Ch Gautier	506,40 €	
Publicité, Relations Publiques	147,60 €	15,60 €			
Missions/Réceptions/Fleurs (Obsèques)		86,50 €	Produits Financiers	457,02 €	188,52 €
Affranchissements	96,30 €	143,28 €	Reprise sur Provision		
Téléphone	537,30 €	624,37 €	Remboursement Prêt au CQV		3 500,00 €
Site Internet//Logiciels	445,69 €	203,84 €	Dons en Nature		
Service Bancaire	183,00 €	214,99 €			
Frais de Déplacement			<b>PROFITS EXCEPTIONNELS:</b>		
<b>CHARGES DU PERSONNEL:</b>			Indemnités CPAM		
Appointements Bruts	35 333,90 €	27 333,97 €	Subvention Opievoy		
Indemnité activité partielle		9 049,19 €			
Annulation dettes Provisionnées sur Congés Payés exercice antérieur	-1 400,00 €	-1 400,00 €	Remboursement logiciel CIEL		
Dettes provisionnées sur Congés Payés	1 400,00 €	1 400,00 €	Remboursement trop perçu MACIF	61,20 €	
Part Patronale URSSAF			Remboursement Fraude		19,99 €
Part Patronale Retraite	2 210,45 €	423,59 €			
Part Patronale ASSEDIC					
Rbsmt Frais Professionnel	90,00 €	0,00 €			
Transport du Personnel					
Visites Médicales ACMS	338,58 €	228,84 €			
Achat PTI Chantal Gautier	506,40 €				
Frais de Formation	143,91 €	194,00 €			
Mutuelle Salariés (part patronale)					
Indemnités Rupture Contrats					
Prime exceptionnelle MACRON		2 700,00 €			
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION:</b>					
Prêt ponctuel au CQV	3 500,00 €				
Dons	150,00 €	50,00 €			
Partenariat/Cotisation	25,00 €	25,00 €			
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS :</b>					
Provision pour risque et charge					
Provision pour Travaux					
<b>EXCEDENT D'EXPLOITATION:</b>	4 968,64 €	8 291,33 €	<b>DEFICIT D'EXPLOITATION:</b>		
<b>TOTAUX</b>	<b>52 216,83 €</b>	<b>52 723,83 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>52 216,83 €</b>	<b>52 723,83 €</b>

**PLAISIR VESTIAIRE**

**Répartition des Recettes de l'Association pour 2019**

INTITULES	2019		2020		
	EUROS	%	EUROS	%	
Participation des Bénéficiaires	17 262,20	33%	10568,70	20%	
Conseil Régional IdF/Etat (ASP)	15 603,51	30%	15577,74	30%	
Etat Activité partielle			8800,88	17%	
Subvention Mairie (Fonctionnement)	7 600,00	15%	7600,00	14%	
Recettes des Manifestations (Forum Association, Vide-Grenier, Fête du Valibout)	3 343,50	6%	0,00	0%	
Subvention Département	3 000,00	6%	4300,00	8%	
Adhésions / Cotisations	2 848,00	5%	1835,00	3%	
Subvention SQY	1 000,00	2%	0,00	0%	
Subvention exceptionnelle AGEFIPH (achat alarme médicale PTI)	506,40	1%	0,00	0%	
Don partenarial	450,00	1%	0,00	0%	
Vente Objets Maisons	85,00	0%	44,00	0%	
Produits Financiers et Exceptionnels	457,02	1%	188,52	0%	
Divers	61,20	0%		0%	
<b>TOTAL</b>	<b>52 216,83</b>	<b>100%</b>	<b>52723,83</b>	<b>100%</b>	
	<b>autofinancement</b>	<b>23 903,70</b>	<b>46%</b>	<b>12 447,70</b>	<b>24%</b>
	<b>Subventions</b>	<b>27 288,51</b>	<b>52%</b>	<b>36 278,62</b>	<b>69%</b>
	<b>Divers</b>	<b>1 024,62</b>	<b>2%</b>	<b>3 997,51</b>	<b>8%</b>
		<b>52 216,83</b>		<b>52 723,83</b>	

**PLAISIR VESTIAIRE BILAN AU 31 DECEMBRE 2020**

ACTIF	2019	2020	PASSIF	2019	2020
<b>ACTIF IMMOBILISE:</b>			<b>FONDS ASSOCIATIFS:</b>		
Matériel Informatique mis au rebut			Report à Nouveau	23 839,61	28 865,85
			Résultat de l'exercice	4 968,64	8 291,33
<b>ACTIF CIRCULANT:</b>			<b>PROVISIONS:</b>		
Produits à recevoir			Provision Congés Payés	1400	1400
Avoir Mutuelle			Provision pour risque et charge	3000	3000
Recette à encaisser		100,00	Provision pour Matériel	3000	3000
Charges constatées d'avance					
			<b>DETTES A COURT TERME:</b>		
Report à Nouveau			Charge à Payer		
Caisse d'Epargne Compte Courant	2 347,29	5 548,32	Charges à Payer Mutuelle		
Livret A	35 056,25	43 744,77	URSSAF	1 240	5 006
Caisse	44,71	170,27	Retraite Complémentaire		
			Assedic		
<b>TOTAL</b>	<b>37 448,25</b>	<b>49 563,36</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 448,25</b>	<b>49 563,36</b>
Evolution de la trésorerie	4 908,44	12 115,11			



## Budget 2021

---

Le Budget primitif 2021 élaboré fin 2020, durant le confinement de novembre, avait été élaboré avec un maximum de prudence et beaucoup d'incertitudes concernant toutes formes de rassemblements possibles.

De fait en termes d'objectifs, nous avons retenu l'activité de base « Boutique Vestiaire social et solidaire » et la programmation sous réserves :

- de 2 à 3 sessions « Image de soi » sur l'année
- d'ateliers Coccinelle créative
- de Braderie dans nos antennes

Dans un contexte de crise Covid qui a perduré en 2021, qui nous a mis à nouveau en confinement pendant un mois et demi nous avons définitivement abandonné les projets LOTO de Printemps et Salon artisanal.

Après l'été, et fonction de l'évolution de la situation sanitaire:

- Nous espérons reprendre au moins un atelier couture (il sera fonction de la demande et aussi de la disponibilité de l'animatrice)
- Nous examinerons l'éventualité d'un loto fin octobre/ début novembre.
- Concernant les sessions Image de soi, elles seront tributaires de la demande exprimée par les prescripteurs habituels.

Notre structure de personnel salarié pour 2021 se compose de 4 salariés en CDD à temps partiel

- 2 salariées en 4/5<sup>ème</sup> (28h hebdo)
- 2 salariés en 3/5<sup>ème</sup> (20h hebdo)
- Soit 2.8 Equivalents Temps Plein.

Demande de subventions déposées pour 2021

- Ville de Plaisir : 7600 € alloués 7000€
- CD78 : 3000€ alloués 2500€
- Région Idf : Montants suivant contrats PEC en cours

<p>Avec ces objectifs projets, cette structure de personnel, et sur la base des subventions accordées le compte d'exploitation (Recettes -Dépenses) arrive à l'équilibre avec 11 540 € pris sur le fonds de roulement constitué.</p>
--

**BUDGET PREVISIONNEL – ANNEE 2021**

<b>DEPENSES</b>	<b>TTC</b>	<b>RECETTES</b>	<b>TTC</b>
<b>ACHATS</b>	<b>1 700,00 €</b>	<b>RESSOURCES PROPRES :</b>	<b>23 340,00 €</b>
•Achats d'études – prestations de services		Cotisations/Adhésions	<b>1 800,00 €</b>
•Achats non stockés matières et fournitures		Ventes solidaires	<b>10 000,00 €</b>
•EDF, autres fournitures	250,00 €	AUTOFINANCEMENT/Trésorerie	<b>11 540,00 €</b>
•Combustible, carburants, alimentation			
•Fournitures d'entretien - Petit équipement	1 150,00 €	LOTOS// SALON//,,,,	<b>- €</b>
•Fournitures administratives	300,00 €		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>300,00 €</b>		
•Contrats prestations de services avec des entreprises	100,00 €		
•Locations (immobilières – mobilières)		<b>AUTRES FINANCEMENTS :</b>	<b>29 200,00 €</b>
•Charges locatives		Etat	
•Etudes et recherches		Département des Yvelines (Alloué)	<b>2 500,00 €</b>
•Documentation générale et technique		CA Saint-Quentin-en-Yvelines	
•Frais bancaires	200,00 €	Région Ile de France (ASP IdF)	<b>26 700,00 €</b>
•Frais de colloques et séminaires		Caisse des allocations familiales	
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>2 450,00 €</b>	F S E	
•Rémunérations Coach Atelier Image de soi	1 600,00 €	Organismes sociaux :	
•Publicité, Publications, Relations publiques	150,00 €	Fondations :	
•Annonces - insertions		Fonds privés :	
•Fêtes, cérémonies, foire et exposition			
•Catalogues, imprimés, publications		<b>AUTRES (Précisez) :</b>	<b>7 000,00 €</b>
•Transports – déplacements - missions		Subvention Municipale de Plaisir (Alloué)	<b>7 000,00 €</b>
•Frais postaux et télécommunications	700,00 €	Bons d'urgence C.C.A.S.	
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>55 090,00 €</b>	Marchandises offertes	
•Rémunérations brutes du personnel (4 salariés)	53 940,00 €	Remises fournisseurs	
•Charges sociales Patronales et Frais de personnel	1 150,00 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>59 540,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>59 540,00 €</b>

## L'EQUIPE DE PLAISIR VESTIAIRE en 2020

---

25 BENEVOLES, dont 12 MEMBRES DU CA et 4 SALARIES

### **Membres du Bureau et du Conseil d'administration (5 personnes):**

Bernard ANSART	Président ➤ Relations Extérieures.
Marc GINESTON	Vice-président ➤ Trésorier, Communication & Formation.
Nicole ANSART	Vice-présidente ➤ Secrétaire Générale, Manifestations
Patrick GAUTIER	Référént de l'Antenne Camille Claudel Représentant permanent au Conseil de Quartier du Valibout
Edith TOUROUDE	Référente de l'Antenne du Valibout

### **Autres Membres du Conseil d'Administration (6 +1 personnes) :**

Lucien MENSAH	
Jeannine EGOT	Antenne Claudel
Ginette LENQUETTE	Antenne Valibout
Marine LEGROS	Antenne Valibout
Pascale JOLIVET	Antenne Claudel
Annick MORIN	Animatrice 2ème Atelier Couture
Sylvie DAHOU-FIAT	Cooptée en cours d'exercice

### **Autres bénévoles venant aider au Vestiaire (13 personnes) :**

Catherine RIVIERE	Antenne Valibout
Vanessa ROCHE	Animatrice Atelier « Coccinelle Créative »
Oumou CISSE	Antenne Valibout
Patricia BERLAND	Co- Animatrice Atelier « Coccinelle Créative »
Denise COUILLIARD	Antenne Claudel
Renéa LANDAS	Antenne Valibout
Marie-Claire HALLIER	Présidente Honoraire// Antenne Valibout
Marie-Thérèse MICHELES	Antenne Valibout
Anne-Marie VALABREGUE	Antenne Valibout
Mireille CHAVET	Antenne Claudel
Madeleine PELLEGRIN	Antenne Valibout

### **Bénévoles partenaires :**

Jacques MAURIE	Animation LOTOS Antenne Claudel
Nicole PUNJOT	Animatrice 1 <sup>er</sup> Atelier Couture

### **Salariés (4 personnes) :**

Sylvie LEROI	CDD 4/5 <sup>ème</sup> de TP 12 mois
Corinne MOCO	CDD 4/5 <sup>ème</sup> de TP 12 mois
Chantal GAUTIER	CDD 3/5 <sup>ème</sup> de TP 12 mois
Wilner MAYANGA	CDD 3/5 <sup>ème</sup> de TP 8 mois

# HEURES BENEVOLES

## REPARTITION DES HEURES DE BENEVOLAT ET SALARIES 2020

FONCTIONS	Statut	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT : CDI, CDD, contrat aidé, vacataire, bénévole, autres			CHARGES TOTALES MENSUELLES DE PERSONNEL	
		MENSUEL EN ETP				(Salaires bruts hors charges patronales)	
		Association				depuis	
Accueil/vente et projets/ Antenne Claudel	Salariée	0,57	CDD/ CUI/3/5ème TP			nov.-18	889,00
Accueil/vente/tri/ Antenne Valibout & Claudel	Salariée	0,80	CDD/ CUI/4/5ème TP			juin-18	1 245,00
Accueil/vente/tri/ Antenne Valibout	Salariée	0,80	CDD/ CUI/4/5ème TP			nov.-16	1 245,00
Magasinier	Salariée	0,05	CDD/ CUI/3/5ème TP			déc.-20	889,00
Bureau Association	5 Retraités	2,50	5 Bénévoles				
Activité Association	Actifs et Retraités	1,34	22 Bénévoles				
<b>Total</b>		<b>6,06</b>	<b>4 salariées+ 27 bénévoles</b>				<b>4 268,00</b>

**Soit au total : 6147 heures de bénévolat pour l'année 2020**

**Equivalent temps plein : 3.84 personnes**

**Au total x 10.15 € = 62 392 €**

(Valorisation : smic horaire brut 2020 : 10.15€)

## TARIFS (actualisés en janvier 2019)

Participation Financière des Familles Tarif 2019		
<b>H O M M E S</b>	Tee-Shirt, Pyjama	1,00 € à 3,00 €
	Chemise, Polo, Sweat-shirt, Pull	2,00 €
	Chaussures	3,00 € à 10,00 €
	Pantalon	3,00 € à 5,00 €
	Veste de costume	3,00 €
	Costumes	6,00 € à 10,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
<b>F E M M E S</b>	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	2,00 €
	Lingerie	0,50 € à 3,00 €
	Chemisier, Pull	2,00 €
	Pantalon, jupe, robe	3,00 € à 5,00 €
	Chaussures	3,00 € à 5,00 €
	Veste de tailleur	5,00 €
	Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
<b>E N F A N T S</b>	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	1,00 €
	Chemise, Pull, T-Shirt	1,00 €
	Chaussures	2,00 €
	Layette jusqu'à 2 ans	0,50 €
	Pantalon, Jupe, Robe	2,00 € à 5,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €

LINGE DE MAISON	
Drap plats	3,00 €
Drap housse	2,00 €
Housse de couette	4,00 €
Couette 2 personnes	6,00 €
Couette 1 personne	4,00 €
Draps Enfants	2,00 €
Grande couverture	5,00 €
Petite couverture	3,00 €
Oreiller	2,50 €
Nappe	2,00 € à 5,00 €
ACCESSOIRES	
Chapeau, Bonnet, Echarpe	1,00 € à 2,00 €
Bijoux	1,00 € à 5,00 €

**Pièce exceptionnelle : Robe de Mariée, Veste en cuir ...  
Tarif fixé selon état**